

infos, village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MAI / JUIN 2026

130

Rando vélo P. 14

C'est reparti pour un tour !



p. 17

DOSSIER

Les nouveaux
projets municipaux

À la Une

04 Instantanés



8 Actus

- Police municipale : contrôle des poids-lourds.
- Opération tranquillité vacances : partez l'esprit serein.
- Restauration municipale : moins de bruit, plus de plaisir.
- Événement : bouquet final pour les enseignements artistiques.
- Cimetière : renouvellement des concessions funéraires.
- Service Population : vos papiers d'identité sont-ils à jour ?
- Crèches : direction l'accueil de loisirs pour les futurs écoliers.
- Éco-école : Jules-Ferry s'attaque au gaspillage alimentaire !
- Rentrée 2026-2027 : anticipez la rentrée.
- Boîte à livres : l'accès à la lecture facilité.
- Rando vélo : c'est reparti pour un tour.
- Festi'Vertes : direction l'ouest américain.
- Espace séniors : le programme de votre été.
- Plan canicule : cet été, protégez-vous !

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



DOSSIER

Les nouveaux projets municipaux



21 Lumière sur...

Serge François : une naissance au milieu des flots.

22 Qualité de vie

- Zoom sur les travaux.
- Publicité et enseignes : le guide réglementaire.
- Ondalia : une mode pensée pour durer.
- Le prolongement du T7 : les travaux s'intensifient sur la RN7.

26 Associations

infos village

Magazine gratuit d'informations municipales

MAI/JUIN # 130

Tirage: 4 100 exemplaires

• Éditeur : Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directrice de la publication : Nathalie Lallier
• Directrice de la communication : Géraldine Rigo • Rédaction : Florian Porta, Julie Sauvry, Paul Da Rocha
• Photographies : service Communication / Adobe stock •

Création graphique : emendo.fr • Mise en page : Géraldine Rigo • Impression : Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)

Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010

Renseignements : Service communication, Tél.: 0169 387983

Suivez-nous sur

   @VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Le printemps, déjà bien avancé, s'est fait accompagner de façon instable de chaleur, de pluie, de soleil et de froid... Les giboulées de mars s'étendent sur trois mois. L'agriculture devient un vrai travail d'aventurier. Les arrêts des chaudières compliqués. L'arrivée des chenilles processionnaires plus rapide que leur ombre.

L'instabilité de notre monde nous la lisons quotidiennement dans les journaux et sur nos écrans. Elle nous effraie car nous ne la comprenons pas. Les guerres, l'hantavirus, le pouvoir d'achat en berne, le détroit d'Ormuz bloqué, le prix du baril qui flambe... Cette instabilité, on la consomme. Les médias nous la servent chaque minute comme un buffet sans fin, et sans faim, de plats plus négatifs les uns que les autres.

À Paray, comme ailleurs, je pourrais actionner cette fibre négative et sensible de l'instabilité et créer ainsi de l'angoisse. Je pourrais dire que les travaux du Tram T7 nous asphyxient. Que notre ville est devenue un itinéraire

bis. Qu'en tant que maître d'œuvre des travaux, Île-de-France Mobilités ne nous ménage pas.

Je pourrais rappeler que financièrement la Ville doit faire toujours plus avec encore moins car l'État ne l'épargne pas alors même que nous protégeons les administrés.

J'ai averti dès 2024 que les travaux et la délocalisation de l'école Paul-Bert seraient temporairement sources de nuisances et qu'il faudrait s'armer de patience, cela ne sert à rien de se flageller quotidiennement de cet état de fait.

Je refuse d'alimenter ces flux de négativité. Nous grandissons souvent avec l'idée qu'il faudrait savoir où l'on va, qu'avant c'était mieux, que tout doit être linéaire sans surprise, sans modification, sans écueil. Et c'est humain d'avoir peur de l'avenir. Mais plutôt que de se dire que la coupe est pleine, apprécions plutôt la perspective à terme que ces instabilités locales vont nous apporter. Des mobilités nouvelles,

“ La vie, le monde, n'ont de constant que leur instabilité ; nous nous devons de l'appivoiser pour accueillir sereinement l'imprévu. ”

une école adaptée aux besoins de demain, des finances maîtrisées... Ne laissons pas les orages d'aujourd'hui entraver l'arc-en-ciel puis le beau ciel bleu que toutes ces nuisances augurent pour demain.

La vie, le monde, n'ont de constant que leur instabilité. Nous devons l'appivoiser pour accueillir sereinement l'imprévu. Être capable de s'adapter au mieux aux changements est bien la qualité que Darwin a attribuée à l'espèce capable de survivre.

Alors, même s'il n'y a plus de saisons, apprenons à nous adapter à leur instabilité et celle de chaque situation afin de faire de chaque instant, de chaque changement un progrès pour notre avenir.

Retour en images'



LUNDI 6 AVRIL

Chasse aux œufs

C'est au parc Gaston-Jankiewicz que les petits chasseurs paraysiens se sont retrouvés pour chercher des gourmandises. Un moment plein de joie et de convivialité qui aura ravi autant les cœurs que les estomacs.

DU 8 AVRIL AU 13 MAI 2026

Évasion printanière aux Baléares pour nos séniors

49 Paraysiens ont eu le plaisir de découvrir les joyaux de Majorque lors du voyage de printemps organisé par la Ville. La cathédrale de Palma, la cité médiévale d'Alcudia, le charme de Valldemossa et la demeure Els Calderers. Un séjour inoubliable, ponctué par une promenade en bateau et un concert magique sur l'eau dans les grottes du Drach.



SAMEDI 11 AVRIL

Le Bossu de Notre Dame

La pièce modernisée de l'œuvre de Victor Hugo s'est retrouvée à L'Avant-Scène pour faire rire petits et grands dans un mélange d'humour et de récits rocambolesques. Un après-midi placé sous le signe de l'amusement et du récit.



MERCREDI 15 AVRIL
Cross du Collège

Le départ a été donné pour le cross annuel des élèves du collège Pierre-de-Ronsard et de l'Institut Médico-Éducatif "Page d'écriture" qui ont pu se dépasser au cours de courses dans le parc Gaston-Jankiewicz. Un moment sportif mettant à l'honneur la résilience qui aura ravi tous les coureurs.

VENDREDI 17 AVRIL
L'anniversaire du doyen de Paray

Mme le Maire et ses adjoints ont rendu visite au doyen de notre ville, Alfred Riffard, à l'occasion de son 104^e anniversaire. Ce dernier a pu en profiter pour distiller quelques anecdotes qui n'auront pas manqué de rendre ce moment encore plus chaleureux.



VENDREDI 17 AVRIL
Concert de Printemps

Le vendredi 17 avril, la Ville a invité les Paraysiens à un véritable voyage musical. Sous la direction des Enseignements Artistiques, ce concert de printemps a transporté l'auditoire au fil d'une programmation éclectique et inspirée.

Retour en images'



DU LUNDI 20 AU JEUDI 24 AVRIL
Stage EMS
Printemps

Après une semaine passée à l'école multisports, le saut en longueur, les lancers de flèches en mousse et la course à pied n'ont plus de secrets pour nos petits et petites sportives qui repartent avec un grand sourire.



DU LUNDI 20 AU JEUDI 30 AVRIL
Vacances des Accueils de Loisirs

Le printemps, des fleurs et du soleil, la recette magique qui a permis aux pensionnaires des accueils de loisir de L'Oasis et L'Arc-En-Ciel de passer des vacances amusantes en tissant des liens au travers d'activités manuelles, sportives, des sorties et pleins de jeux en tout genre.



DU LUNDI 20 AU JEUDI 30 AVRIL
Vacances à l'Espace Jeunesse

Encore deux magnifiques semaines passées à l'Espace Jeunesse. Sorties, activités en tous genres et pleins d'autres moments géniaux que les paraysiennes et paraysiens adolescents ont pu vivre ensemble pour forger des souvenirs inoubliables.



VENDREDI 8 MAI

Cérémonie commémorative de la Victoire

Au terme d'une cérémonie pleine de sens et de respect, la Ville s'associe à la mémoire de tous ceux qui ont permis que ce conflit soit un lointain souvenir. Une pensée toute particulière pour celles et ceux qui se sont battus pour Paray.



LUNDI 11 MAI

Randonnée intergénérationnelle

Les seniors paraysiens, accompagnés des élèves de l'école Paul Bert ainsi que des sportifs de l'association "Paray Rando", ont profité des beaux jours pour partager un moment de convivialité.



DU 14 AU 17 MAI

Made in Jeunes

Nos jeunes sont rentrés des étoiles plein les yeux ! Entièrement pensé, préparé et organisé de A à Z par les participants eux-mêmes, ce séjour à Bruxelles a mis à l'honneur leur investissement et leur grande autonomie. Un voyage formateur et convivial qui laissera à coup sûr de magnifiques souvenirs partagés à toute l'équipe.


+ de photos sur
paray-vieille-poste.fr



POLICE MUNICIPALE Contrôle des poids-lourds

Accompagnés de la police nationale d'Athis-Mons et de la brigade motorisée de la police nationale de l'Essonne, les agents de la police municipale réalisent régulièrement des contrôles des poids-lourds. Récemment, huit véhicules ont été contrôlés : 15 infractions ont été relevées et 2 ont été immobilisés. Effectuée sur l'avenue du Général De Gaulle, à l'angle de la rue Paul Demange, ces opérations visent à faire respecter l'arrêté (ARR_2022_166) interdisant aux véhicules dont le poids total en charge dépasse 3,5 tonnes de circuler sur les voies communales en dehors de la desserte de la zone d'activités Orly-Tech, du boulevard de Fontainebleau et de l'avenue de Verdun.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez l'esprit serein

Avec le retour du soleil, vous êtes nombreux à préparer vos congés d'été ou vos escapades de week-ends prolongés.

Afin de sécuriser votre foyer durant ces périodes, la Police municipale vous propose de bénéficier du dispositif « Tranquillité Vacances ». Ce service permet l'organisation de patrouilles régulières autour de votre propriété pour prévenir les risques de cambriolage. En 2025, cette mesure a profité à 342 Paraysiens. Au total, 5 295 contrôles ont été opérés, représentant une moyenne de 15 passages par résidence, un volume qui s'ajuste naturellement selon la durée de votre séjour. Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site de la ville où vous pourrez également accéder au formulaire d'inscription en ligne. Il est aussi possible de s'enregistrer par téléphone au 01 60 48 80 10 ou directement à l'accueil de la Police municipale aux horaires d'ouverture. Veillez à transmettre votre demande au minimum une semaine avant la date de votre départ.

4 RÉFLEXES POUR UN DOMICILE PROTÉGÉ

- **Soignez vos extérieurs** : Entretenez vos espaces verts avant de partir pour montrer que la maison reste occupée.
- **Cachez vos richesses** : Ne laissez aucun objet de valeur en évidence pour ne pas tenter les regards indiscrets.
- **Gérez votre courrier** : Videz votre boîte aux lettres juste avant le départ pour éviter tout signe d'absence prolongée.
- **Sollicitez vos proches** : Confiez vos clés à une personne de confiance pour relever le courrier et simuler une présence en ouvrant ou fermant les volets.

Zoom
sur...

RESTAURATION MUNICIPALE

Moins de bruit, plus de plaisir

Le silence est d'or, même à la cantine. Depuis quelques semaines, l'office central de la restauration de Paray expérimente un matériel innovant : l'assiette « silencieuse ». Un petit changement technique pour une grande différence acoustique.

Le brouhaha des réfectoires ne sera peut-être bientôt plus qu'un lointain souvenir. Consciente que le moment du repas doit rester une pause relaxante, la Ville a décidé de s'attaquer à l'une des principales sources de nuisances sonores : le bruit produit par les assiettes lorsqu'elles sont manipulées.

UNE INNOVATION AU SERVICE DU CONFORT

Contrairement à la vaisselle classique, ces assiettes nouvelle génération sont plus légères, anti-dérapantes et conçues dans un matériau spécifique qui amortit les chocs. Résultat ? Un niveau sonore nettement réduit lorsqu'on coupe ses aliments dedans ou qu'on les empile.

Ce confort acoustique bénéficie à tout le monde :

- Pour les enfants : un environnement plus calme qui favorise la concentration et réduit la fatigue nerveuse durant la pause méridienne.
- Pour les agents : la manipulation, lourde, répétitive et bruyante lors du service et de la plonge, devient beaucoup plus supportable au quotidien.

UNE PHASE DE TEST DÉCISIVE

Actuellement, cette expérimentation est menée auprès des élèves de l'école Jules-Ferry et du collège Pierre-de-Ronsard. Si cette phase de test s'avère concluante, le dispositif pourrait être généralisé. À terme, ce sont tous les petits écoliers paraysiens qui pourraient profiter de cette innovation pour des déjeuners placés sous le signe de la sérénité.

“ Parole à...



Le bien-être de nos enfants dans nos établissements est une priorité absolue. Au-delà de la qualité nutritionnelle, nous agissons ici sur leur environnement sensoriel. En réduisant les nuisances sonores grâce à ces assiettes innovantes, nous investissons pour que la cantine soit un véritable espace de détente et de convivialité. C'est un engagement concret pour la santé des élèves et le confort de nos agents de restauration.

Nathalie Lallier, Maire

20%

Le niveau sonore en milieu scolaire peut atteindre des niveaux élevés. Ces nouvelles assiettes réduisent de 20% le bruit de la vaisselle classique en verre trempé.

CHIFFRE CLÉ

L'actu en bref



VIDE-GRENIERS

Au milieu de ce tourbillon artistique, ne manquez pas le rendez-vous des chineurs ! Le **dimanche 7 juin**, le Vide-greniers de la Ville vous attend pour une journée de flânerie et de bonnes affaires.

PARTEZ EN NORMANDIE !

Envie de prendre l'air ? La Ville vous propose une sortie à Trouville le **samedi 11 juillet**. Si vous êtes intéressés, les inscriptions débutent à partir du 1^{er} juin.

☎ d'infos et inscriptions auprès du service Développement Artistique et Culturel au 01 60 48 80 64.

FÊTE NATIONALE

Le **13 juillet**, à partir de 19h, vous pourrez profiter de la restauration sur place au parc Gaston-Jankiewicz. Parcourez ensuite les quelques mètres qui vous séparent du parvis de l'école Victor-Hugo pour rejoindre la traditionnelle retraite aux flambeaux dont le départ est programmé à 21h30. Enfin, prolongez la soirée au parc avec le feu d'artifice, tiré vers 23h30, puis la soirée dansante.

MARCHÉ DE NOËL : CANDIDATEZ POUR EXPOSER !

Les professionnels intéressés pour exposer lors de la 5^e édition du marché de Noël de Paray sont invités à déposer leur dossier avant le 7 septembre.

Pour rappel, l'édition 2026 se tiendra les 5 et 6 décembre, sur la place Henri-Barbusse.

Le règlement et la fiche d'inscription sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ville, rubrique « Actualités ».



ÉVÈNEMENT

Bouquet final pour les enseignements artistiques

Pour ce mois de juin, les rendez-vous culturels se multiplient. De la danse, du cirque, de la musique ou encore du théâtre, ce sont cinq spectacles qui vous attendent d'ici la fin de la saison.

Les festivités démarrent en beauté les **5 et 6 juin**, à 20h30 à L'Avant-Scène, avec le traditionnel Gala de danse. Deux représentations portées par des interprétations délicates et précises, ainsi que par l'énergie contagieuse et la créativité du modern'jazz et de la danse classique, aux rythmes dynamiques et actuels. Chaque chorégraphie, soigneusement préparée tout au long de l'année, reflète le travail, la passion et le talent de nos jeunes artistes.

Une semaine plus tard, les **12 et 13 juin**, également à 20h30 à L'Avant-Scène, laissez-vous emporter au pays imaginaire avec Peter Pan, une comédie musicale pluridisciplinaire présentée par les élèves de l'école des Enseignements Artistiques. Danse, théâtre, chant, musique, cirque : toutes les disciplines se réunissent sur scène pour donner vie à cette aventure magique, où l'on croise des fées scintillantes, des pirates farfelus et des enfants qui refusent de grandir.

C'est ensuite un nouveau double rendez-vous qui vous attend les **20 et 21 juin**. Le samedi soir, dans la foulée des Festi'Vertes, vous avez rendez-vous avec la fête de la musique au parc Gaston-Jankiewicz. Le lendemain, direction le gymnase Souillat, à 15h, pour une représentation unique des élèves des arts du cirque. Un spectacle toujours magique où ces jeunes artistes en herbe vous entraînent dans un univers fascinant, mêlant créativité, techniques impressionnantes et moments d'émerveillement.

Enfin, le **samedi 27 juin**, profitez d'une après-midi placée sous le signe du théâtre et de la comédie musicale. À 16h30 et 20h30, vous aurez le droit à deux propositions totalement différentes qui ne manqueront pas de vous surprendre et marquer comme il se doit la fin d'une saison plus que réussie.

☎ d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

L'actu en bref**HORAIRES D'ÉTÉ
DU SERVICE POPULATION**

Le Service Population sera fermé tous les samedis, à partir du **11 juillet et jusqu'au 22 août inclus**. Les agents municipaux auront le plaisir de vous retrouver dès le samedi 29 août.

Pendant cette période, le service Population conserve ses horaires habituels pour le reste de la semaine :

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-18h

Jeudi : 13h30-18h.

**VOYAGE DES SÉNIORS :
RÉUNION D'INFORMATION**

Après la chaleur des Baléares, place aux charmes de la côte normande. Cet automne, l'Espace Séniors vous invite à troquer les claquettes pour une bouffée d'air iodé. Pour découvrir le programme de ce nouveau séjour et tout savoir sur les inscriptions, rendez-vous à la réunion d'information le vendredi 12 juin à 10h à l'Espace Séniors.

CIMETIÈRE

Renouvellement des concessions funéraires

Chaque année, de nombreuses concessions funéraires arrivent à échéance. Comment renouveler ? Quand le faire ? Comment connaître la situation de votre concession ?

Qu'il s'agisse d'un emplacement en pleine terre, d'un columbarium ou d'une cavurne, les concessions sont accordées pour une durée déterminée de 15 ou 30 ans. Une fois ce délai passé, leur renouvellement est indispensable pour en conserver l'usage.

OÙ S'INFORMER ET EFFECTUER SES DÉMARCHES ?

Pour connaître une date d'échéance, connaître les tarifs en vigueur ou effectuer une demande, rendez-vous sur le site internet de la Ville : www.paray-vieille-poste.fr (Rubrique Services > Cimetière).

QUAND RENOUVELER ?

Le renouvellement peut être anticipé ou régularisé selon les cas suivants :

- Dans l'année précédant l'échéance.

- Jusqu'à deux ans après la date d'expiration.
- Dans les cinq ans précédant l'échéance si une inhumation doit avoir lieu.

Pour rappel : si la Ville assure l'entretien des allées et du Jardin du souvenir, l'entretien des concessions elles-mêmes demeure à la charge exclusive des familles.

HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

Du 16 avril au 14 octobre :

Lundi au vendredi : 8h30 - 19h
Week-end : 8h - 19h.

Du 15 octobre au 15 avril :

Lundi au vendredi : 8h30 - 18h
Week-end : 8h - 18h.

SERVICE POPULATION

Vos papiers d'identité sont-ils à jour ?



Pour éviter les mauvaises surprises avant un examen ou un départ en vacances, pensez à vérifier dès maintenant la validité de vos cartes d'identité et passeports.

À l'approche des beaux jours, les demandes affluent et les délais de traitement par la Préfecture s'allongent inévitablement. Pour ne pas être pris de court, la Ville vous recommande vivement d'entamer vos démarches et de prendre rendez-vous en mairie six mois avant la date d'expiration de vos titres.

Un document périmé peut rapidement devenir un obstacle de taille : impossibilité de voyager, complications administratives ou même refus d'inscription à certains examens. Une situation stressante qui peut être évitée avec un peu d'anticipation.

COMMENT FAIRE ?

La prise de rendez-vous s'effectue uniquement en ligne via le site internet de la Mairie en scannant le QR Code. N'attendez pas le dernier moment pour vous connecter et choisir votre créneau.



L'actu en bref



ORGANISATION ESTIVALE DES CRÈCHES

À partir du lundi 6 juillet, et jusqu'au vendredi 28 août, tous les enfants seront regroupés aux Lucioles. Exception faite de la semaine du 10 au 14 août durant laquelle aucun enfant ne sera accueilli.

FERMETURE DES MULTI-ACCUEILS

À l'occasion de la journée pédagogique obligatoire du service Petite Enfance, L'Envol et Les Lucioles n'accueilleront aucun enfant le lundi 1^{er} juin.

MOUSTIQUE TIGRE : ADOPTONS LES BONS GESTES

Présent dans la région, ce moustique actif le jour peut transmettre la dengue, le Zika ou le chikungunya. Pour limiter sa prolifération, éliminez impérativement toutes les eaux stagnantes (soucoupes, réserves d'eau) et protégez-vous des piqûres avec des répulsifs ou des vêtements amples.



CRÈCHES

Direction l'accueil de loisirs pour les futurs écoliers

Pour rappel, à partir du 24 août, les enfants qui feront leur première rentrée en septembre ne pourront plus être accueillis aux Lucioles ou à L'Envol.

Si votre enfant est concerné, il faudra vous tourner vers l'accueil de loisirs L'Arc-en-Ciel qui prendra le relai dans les conditions suivantes :

- Enfants déjà en crèche : Accueil de 8h30 à 17h30 (horaires aménagés pour une découverte en douceur).

- Enfants non accueillis en crèche : 2 à 3 jours maximum la première semaine (8h30-17h30). Rendez-vous obligatoire avec le service Enfance au préalable.

À noter : Les enfants pré-scolaires ne seront pas accueillis les jours de sortie extérieure.

ÉCO-ÉCOLE

Jules-Ferry s'attaque au gaspillage alimentaire !

L'école Jules-Ferry poursuit son engagement écologique. Pour cette année scolaire, les élèves et l'équipe pédagogique ont choisi de placer la gestion des déchets au cœur de leurs priorités, avec un focus tout particulier sur le contenu de leurs assiettes.

Le projet a pris racine lors du premier trimestre, sous l'impulsion de Mme Blancard, directrice de l'établissement, et de Mme Ousalah, enseignante référente. Leur ambition ? Ne plus considérer le repas comme une simple pause, mais comme un véritable acte citoyen et écologique.

DES ÉLÈVES SENSIBILISÉS AU « BIEN MANGER »

En février dernier, une grande action de sensibilisation a été déployée sur quatre matinées, en partenariat avec le service restauration de la Ville. Pas moins de 500 élèves ont été invités à réfléchir sur des thématiques essentielles :

- L'équilibre nutritionnel (« le bien manger »).
- La lutte contre le gaspillage.

- La perception de la restauration scolaire par les enfants eux-mêmes.

Loïn d'être une action isolée, ce projet s'inscrit dans la durée. Chaque mois, un bilan du niveau de gaspillage alimentaire est transmis à l'école. Ce "score" est ensuite analysé en classe et relayé par les éco-délégués, qui jouent un rôle d'ambassadeurs auprès de leurs camarades pour encourager les bons gestes.

LE RETOUR DES BADGES « PETITE FAIM / GRANDE FAIM »

L'une des mesures concrètes issues de cette concertation entre les élèves, les enseignants et les agents du service enfance est le retour des badges « Petite faim / Grande faim ». Désormais déployés de façon périodique dans tous les restaurants élémentaires, ces badges permettent aux enfants d'exprimer leur appétit dès le service. Une solution simple et efficace pour adapter les portions, éviter que les restes ne finissent à la poubelle, et responsabiliser les jeunes convives.

L'actu en bref



VACANCES D'ÉTÉ : ACCUEILS DE LOISIRS

Les inscriptions aux accueils de loisirs pour les mois de juillet et août sont d'ores et déjà ouvertes. Si vous souhaitez y inscrire votre enfant, direction le Portail Famille.

OBJECTIF BREVET

Afin de préparer les jeunes Paraysiens aux épreuves qui les attendent en fin d'année, les animateurs de l'Espace Jeunesse organisent deux stages de révision les mercredis 17 et 24 juin, de 13h30 à 16h30. Ces deux sessions seront axées sur l'histoire, les maths et le français.

⊕ d'infos : inscriptions à partir du 1^{er} juin auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

PRENDRE LE TEMPS DE SOUFFLER

Une séance de sophrologie de deux heures spécifiquement dédiée aux collégiens et lycéens de la commune est également proposée par l'espace jeunesse, le jeudi 18 juin à 17h30 à l'espace Éric-Tabarly. L'objectif est de transmettre aux jeunes des techniques de relaxation et de concentration pour aborder ces échéances importantes dans les meilleures conditions psychologiques. Cette séance sera animée par une professionnelle, Audrey Letiek.

⊕ d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

VACANCES D'ÉTÉ À L'ESPACE JEUNESSE

Pour inscrire votre ado aux activités estivales proposées par l'espace jeunesse, vous avez rendez-vous sur le portail famille :

- Le jeudi 11 juin à partir de 20h pour le mois de juillet
- Le jeudi 18 juin à partir de 20h pour le mois d'août

⊕ d'infos auprès du service Jeunesse au 01 60 48 80 55.

RENTRÉE 2026/2027

Anticipez la rentrée



RESTAURATION / PÉRISCOLAIRE / EXTRASCOLAIRE

À partir du lundi 6 juillet, vous pourrez inscrire vos enfants à la cantine, aux activités périscolaires et aux accueils du mercredi. Toutes ces démarches s'effectuent en ligne, directement depuis votre espace personnel sur le Portail Famille.

FICHE SANITAIRE 2026/2027

Afin de permettre l'accueil de votre enfant en toute sécurité, la fiche enfant doit impérativement être mise à jour. Pour l'actualiser, rendez-vous, là aussi, sur le Portail Famille.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Vous avez manqué la période d'inscriptions ou de réinscriptions du mois de mai ? Pas d'inquiétude, vous pourrez, à nouveau, rejoindre, ou reprendre les cours des Enseignements Artistiques de la Ville à partir du mois de septembre.

Des démarches que vous pouvez réaliser :

- En ligne : <https://paray-vieille-poste.rhapsodie.fr/>.
- Pour les retardataires, à la Fête des associations le dimanche 6 septembre.

Attention : seuls les dossiers complets sont acceptés.

BOÎTE À LIVRES

L'accès à la lecture facilité



Parce que le goût de lire se cultive dès le plus jeune âge, la municipalité a choisi d'installer cinq boîtes à livre à l'intérieur, ou à proximité, des lieux fréquentés par les enfants.

Cette initiative, qui vise à développer la lecture chez les petits comme chez les plus grands, s'inscrit dans l'un des défis majeurs de notre Projet Éducatif de Territoire (PEDT) : favoriser le bien-être culturel au sein de la commune. L'objectif de ces boîtes est simple : donner l'opportunité à tous de profiter du moindre temps mort pour s'évader ou faire travailler son imagination. Ces installations permettent aux enfants de s'approprier librement les ouvrages dans un cadre familial. En plaçant le livre sur le chemin de l'école ou de la crèche, la Ville souhaite renforcer le lien précieux entre les familles et la culture.

N'hésitez pas à vous arrêter avec vos enfants pour découvrir ensemble ces nouveaux espaces de partage.

OÙ TROUVER LES BOÎTES À LIVRE ?

À **L'Envol**, deux ont été installées : l'une se situe à l'extérieur au niveau de l'entrée, et la seconde à l'intérieur pour des moments plus calmes. À **L'Oasis**, elle a été fixée à droite des escaliers en colimaçon, tandis qu'un nouveau point de lecture a été mis en place à l'intérieur de l'espace **Éric-Tabarly**. Enfin, aux **Lucioles**, c'est dès l'entrée du bâtiment qu'une boîte accueille les enfants et leurs parents.



RANDO VÉLO

C'est reparti pour un tour

Que vous soyez un cycliste du dimanche ou un dévoreur de bitume, la Ville vous donne rendez-vous le dimanche 28 juin pour une escapade inoubliable entre Paray et Saint-Chéron.

Quittez l'agitation urbaine pour une parenthèse 100 % verte ! Depuis le départ, donné à 8h30 au parc Gaston-Jankiewicz, jusqu'à l'arrivée au prieuré, profitez d'un itinéraire bucolique qui serpente entre l'Yvette et l'Orge, organisé et encadré par la Ville et des bénévoles.

Que vous soyez cycliste aguerri ou amateur de balades plus tranquilles, laissez-vous surprendre par la douceur des paysages, au rythme de vos coups de pédales.

UN EFFORT RÉCOMPENSÉ

Pas question de rouler le ventre vide ! Votre périple sera ponctué de trois haltes rafraîchissantes pour conserver suffisamment d'énergie afin de rallier l'arrivée.

Une fois sur place, un vrai repas vous attend dans le cadre relaxant de Saint-Chéron. Le réconfort parfait pour oublier ses mollets douloureux et recharger les batteries après ce

beau périple. Vous pourrez également profiter de la présence d'une ostéopathe.

À SAVOIR

Sécurité : Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

Matériel : L'utilisation d'un vélo de route est déconseillée.

Aller (accompagnateurs) : Possibilité d'être transporté en car jusqu'à Saint-Chéron (sous réserve de places disponibles).

Retour : Possibilité de retour en car pour l'ensemble des participants.

INSCRIPTIONS AU SERVICE SPORTS ET LOISIRS À L'ESPACE ÉRIC-TABARLY :

- **Judis 11 et 18 juin :** de 18h30 à 20h30.

- **Samedi 13 juin :** de 9h à 12h.

- **Mardi 16 juin :** de 18h à 20h.

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES SPORT'OUVERTES !

Le service Sports et Loisirs vous attend les **vendredis 3 juillet** de 18h à 20h30 pour des jeux d'été et le **10 juillet**, également de 18h à 20h30, avec des jeux d'adresse et de cohésion pour clôturer en beauté la saison 2025-2026 des Sport'Ouvertes.

Envie d'un petit bonus ? Retrouvez-les dès le **samedi 30 mai**, de 15h à 17h30, au parc Gaston-Jankiewicz pour une séance

en plein air. Transpirez, profitez et rassurez-vous : vos rendez-vous sportifs préférés reviennent dès septembre !

ÉCOLE MULTI-SPORTS DE L'ÉTÉ

Le service Sports et Loisirs propose aux enfants de 6 à 11 ans une semaine 100% cirque. Celle-ci aura lieu **du 6 au 9 juillet**, de 9h30 à 12h30 au gymnase Souillat. Inscriptions sur le portail famille du 15 au 24 juin.

FESTI'VERTES

Direction l'ouest américain

Préparez vos chapeaux de cow-boy et vos plus belles bottes ! Samedi 20 juin, la onzième édition des Festi'Vertes donnera un accent américain au parc Gaston-Jankiewicz avec un thème qui ravira petits et grands : le Far-West.



Dès 12h, le parc ouvrira ses portes au public. Le coup d'envoi officiel des festivités sera donné un petit peu plus tard, à 13h par un grand « flash mob » du service Enfance, accompagné de la célèbre mascotte Jumpy que vous avez déjà pu croiser l'année dernière.

Tout au long de l'après-midi, une multitude d'activités gratuites vous attendent.

AURIEZ-VOUS FAIT UN BON COW-BOY ?

À commencer par les neuf structures gonflables qui viendront garnir les allées du parc. Parmi celles-ci, vous retrouverez le redoutable taureau mécanique ou encore le célèbre Fort Alamo. Vous pourrez également vous glisser dans la peau d'un véritable cow-boy et venir vous tester sur différentes épreuves telles que la course de chevaux, le tir laser ou le lancer de lasso. Pour mettre à l'épreuve votre courage, la traditionnelle tyrolienne qui survole la coulée verte fera bien évidemment son retour. Osez-vous l'emprunter ?

LES SERVICES MUNICIPAUX À L'ŒUVRE

Tout au long de cet après-midi, les services municipaux

vous proposeront de nombreux ateliers tournés autour de la thématique du jour. L'espace Séniors vous proposera ainsi de fabriquer des couronnes indiennes et de vous maquiller en conséquence.

Ne manquez pas l'occasion de repartir avec votre photo souvenir. Du côté de la restauration, venez créer des biscuits en forme d'étoile pour devenir le shérif du parc.

Les plus petits pourront également profiter d'une pêche à la ligne, d'un stand de tir à l'arc et d'un parcours de hobby horse (cheval bâton) pour baigner, eux aussi, dans l'ambiance ouest-américaine. Enfin, les plus grands ne seront pas délaissés puisque le service Jeunesse et Sports leur réserve d'autres jeux et défis que vous pourrez découvrir sur place.

Les associations de la ville participent également à ce moment festif. Pour vous permettre de reprendre des forces, deux buvettes seront tenues par l'Amicale du Personnel et le club de Basket. La journée se clôturera en beauté à 19h avec une ultime surprise, avant de laisser place à la Fête de la Musique dans la foulée pour prolonger la soirée en musique.

Fermeture temporaire du parc

Pour permettre aux équipes de la Ville d'installer les structures et les animations des Festivertes, le parc Gaston-Jankiewicz sera fermé au public du vendredi 19 juin jusqu' au samedi 20 juin midi.



ESPACE SÉNIORS

Le programme de votre été

L'équipe de l'Espace Séniors vous a concocté un programme estival riche en partages, en découvertes et en sourires. Que vous soyez adepte du plein air, sportif ou curieux de nature, il y en aura pour tous les goûts en juillet et en août.

Pour s'évader sans partir loin, l'Espace Séniors vous emmène prendre le vert à Saint-Chéron lors de quatre journées programmées les **jeudis 9 et 30 juillet**, ainsi que les **6 et 20 août**. Dans vos bagages, pensez à prendre votre panier repas pour profiter pleinement de votre journée. Un bon livre ou des boules de pétanque seront également vos meilleurs alliés pour agrémenter ces

moments de détente en plein air. Lors de deux de ces escapades, les **9 juillet et 20 août**, vous pourrez rencontrer l'apiculteur qui vous présentera son métier et ses ruches. Il répondra également à toutes vos interrogations sur les abeilles, qui produisent le délicieux miel paraysien.

La saison estivale sera bien évidemment rythmée par les parties de pétanque

acharnées disputées sur le terrain de l'espace séniors. Les passionnés du cochonnet ont rendez-vous les **7, 21 et 28 juillet**, ainsi que les **4, 11, 18 et 25 août** pour en découdre, toujours dans la bonne humeur. Pour varier les plaisirs, deux sorties au bowling sont également prévues les **jeudis 16 juillet et 13 août**.

☎ d'infos auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.

PLAN CANICULE

Cet été, protégez-vous !



La Ville anticipe les fortes chaleurs de l'été en recensant dès maintenant les Paraysiens isolés ou vulnérables. Cette initiative permet un suivi régulier et personnalisé en cas d'alerte canicule. Inscription gratuite tout au long de l'année auprès du CCAS.

QUI EST CONCERNÉ ?

L'inscription est ouverte aux Paraysiens suivants :

- Personnes âgées de 65 ans et plus.
- Personnes en situation de handicap.
- Toute personne vulnérable ou isolée.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est gratuite et peut se faire auprès du CCAS :

- Par téléphone : en appelant le 01 60 48 80 00.
- En personne : en vous rendant au CCAS, situé au 16-18 rue des Marronniers

Bon à savoir : Si vous prévoyez de vous absenter cet été, pensez à en informer le CCAS afin de suspendre temporairement les appels de courtoisie.

Pour plus d'informations sur le plan canicule et les mesures à adopter en cas de fortes chaleurs, n'hésitez pas à contacter le CCAS.

FOCUS sur



Les nouveaux projets municipaux

Ce budget 2026 est celui d'une ville qui se prépare aux défis de demain. En investissant dans la rénovation thermique et l'éducation, la municipalité garantit aux Paraysiens un cadre de vie de qualité et une gestion responsable.

Le 13 avril dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget de l'année 2026. Dans un paysage national de plus en plus incertain pour les collectivités locales, la Ville confirme sa trajectoire : investir pour le quotidien des habitants et la transition écologique sans jamais sacrifier la rigueur financière ni la solidarité.

Au plus près de nos aînés.

Le contexte et la stratégie

Faire mieux avec moins : c'est tout l'enjeu du budget 2026. Face au gel des dotations de l'État, la municipalité maintient le cap de ses priorités à travers 9 engagements clés.



Maintenir le cap malgré les vents contraires

Le budget 2026 n'a pas été construit en vase clos. Il subit les contrecoups d'une Loi de Finances nationale particulièrement stricte. Entre la hausse imposée des cotisations retraite des agents territoriaux (CNRACL) et le gel persistant des dotations d'État (la Ville ne perçoit plus aucune dotation depuis 2022), les marges de manœuvre des communes se réduisent partout en France.

Face à cette pression, la municipalité a réaffirmé un choix fort : le maintien des taux de fiscalité locale. Pour 2026, aucune hausse d'impôt n'est sollicitée auprès des ménages paraysiens. Cette stabilité est rendue possible par une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement, qui diminuent de 1,2 % cette année, prouvant qu'il est possible de faire mieux avec moins.

La Ville déploie son action autour de 9 piliers : la transition énergétique (photovoltaïque, géothermie), l'excellence scolaire, l'aménagement durable du territoire, les mobilités douces, l'accompagnement de la jeunesse, la solidarité et le soutien aux séniors, la modernisation des équipements sportifs, le rayonnement culturel et le soutien au commerce de proximité.

Une gestion saine

La grande force de ce budget 2026 réside dans son mode de financement. Alors que la plupart des collectivités doivent s'endetter pour financer leurs travaux, Paray-Vieille-Poste affiche un recours à l'emprunt nul.

Comment est-ce possible ? C'est le résultat d'une stratégie dans laquelle les économies réalisées l'année dernière servent à payer les projets de cette année sans s'endetter. L'excédent dégagé en 2025 est directement réinjecté dans les projets de 2026. Cette gestion vertueuse et rigoureuse permet de ne pas peser sur les générations futures et de conserver une capacité d'autofinancement solide (estimée à 5,5 M€ pour 2026).



Le fonctionnement (35,1 M€)

Le budget de fonctionnement est le moteur de la ville. C'est lui qui permet d'équiper les écoles, d'entretenir les parcs, d'assurer la sécurité et d'animer la vie sociale.

- **Une masse salariale maîtrisée** : Avec 12,5 millions d'euros, les dépenses de personnel représentent 38,6 % des dépenses réelles. Malgré les hausses de cotisations nationales, la Ville maintient un niveau de service optimal grâce à la bonne organisation des services.
- **Solidarité et vie locale** : Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) reçoit une subvention de 695 000 €. C'est le bouclier social de la commune pour nos aînés et les plus démunis.
- **Le tissu associatif** : véritables poumons de la ville, les associations sont soutenues à hauteur de 300 000 € via les subventions accordées par la Municipalité.
- **Des recettes solides** : Le budget s'appuie sur une fiscalité foncière portée à presque 90% par l'aéroport (17,1 M€), couplée à une recherche systématique de subventions (CAF, département de l'Essonne, région Île-de-France ou encore Métropole du Grand Paris) pour compenser le désengagement de l'État.



Le Mot de l'élu

Le vote du Budget Primitif est l'acte politique le plus important de l'année. Pour 2026, la municipalité réaffirme son engagement : transformer la ville tout en protégeant le portefeuille des administrés. Dans un contexte national marqué par une Loi de Finances 2026 contraignante, notre commune fait le choix d'investir pour l'avenir sans toucher à la fiscalité. Comme c'est le cas depuis plus de 20 ans, les taux d'imposition communaux ne subiront aucune hausse.

Fouad Idhammou,
Maire-adjoint chargé des finances
et du développement numérique



La Ville soutient les associations de la Ville.

L'investissement (12,2 M€)

UN EFFORT POUR NOS INFRASTRUCTURES

La Ville consacre 12,2 millions d'euros à ses dépenses d'équipement, un niveau d'investissement très élevé pour une commune de la taille de Paray.

L'éducation reste le premier poste de dépense avec 4,6 M€, soit près de 38% des investissements, avec notamment des travaux d'envergure sur :

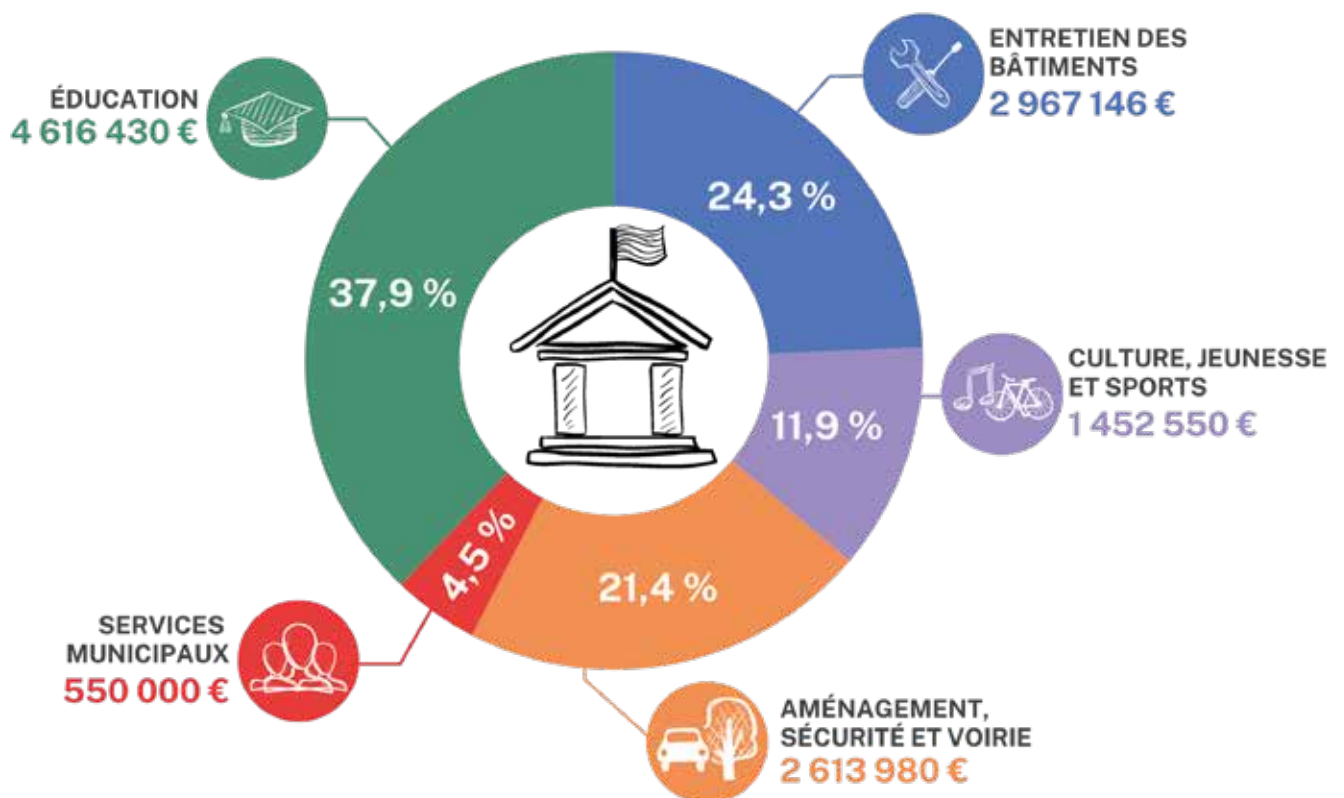
- Le groupe scolaire Paul-Bert : la suite des travaux de rénovation et d'extension pour offrir des locaux modernes et adaptés aux nouveaux enjeux pédagogiques.
- L'école Victor-Hugo : lancement d'un programme de réfection pour améliorer le cadre de vie des élèves et des enseignants.

Pour réduire la facture énergétique à long terme, la Ville investit aujourd'hui dans différents projets :

- Énergie Solaire : pose de panneaux photovoltaïques sur les parkings du complexe Pierre-de-Coubertin.
- Isolation : travaux majeurs sur le bâtiment de L'Avant-Scène (isolation par l'extérieur et changement des menuiseries).
- Géothermie : études et travaux pour exploiter la chaleur du sous-sol. Cette solution sera notamment utilisée sur le futur groupe scolaire Paul-Bert.

Enfin, l'aménagement du site de Saint-Chéron se poursuit avec la plantation d'arbres fruitiers et la mise en place d'un système d'arrosage automatique économe en eau.

Répartition du budget d'équipement 2026





Serge François

UNE NAISSANCE AU MILIEU DES FLOTS

Un chapeau chinois pour cacher un ventre rond, des coordonnées GPS en guise de lieu de naissance et le nom d'un paquebot en deuxième prénom : l'histoire de Serge François n'est pas banale.



Tout commence par un coup de poker. En 1955, alors que la guerre d'Indochine vient de s'achever, la mère de Serge, cambodgienne, est au terme de sa grossesse. Pour ne pas risquer de voir leur retour en France reporté de six mois, ses parents tentent l'impossible : « *Ma mère est montée sur le bateau avec un chapeau chinois devant pour cacher son ventre. Ils ne l'ont remarqué qu'une fois qu'elle avait embarqué. C'était trop tard* ».

C'est au large du Ceylan (l'actuel Sri-Lanka) que Serge décide de pointer le bout de son nez. « *Le capitaine n'avait jamais vu ça !* », s'amuse l'intéressé. « *Il est devenu mon parrain et l'infirmière qui a accouché ma mère, ma marraine* ». Longtemps, sa carte d'identité a d'ailleurs fait sourire les douaniers, affichant une latitude (08-43-N) et une longitude (70-07-E) en guise de lieu de naissance.

Ce destin nomade, Serge le doit au parcours de son père. Ancien tailleur de vêtements, ce dernier s'était engagé dans l'armée pour éponger des dettes avant d'être envoyé en Indochine. Il

y rencontre la mère de Serge avec laquelle il a d'abord une fille. Son retour en France auprès de sa première compagne et de ses deux enfants se soldant par un échec, il souhaite retrouver celle qui deviendra la mère de notre Paraysien. Il finit par y arriver en rejoignant la Légion étrangère et après avoir effectué un crochet de deux ou trois ans en Algérie.

DE LA MER AUX AIRS

Après avoir renoué avec la mère de Serge, il décide finalement de ramener tout le monde en France, dans un petit « patelin », comme le dit le septuagénaire, de 370 habitants d'où il était originaire. « *Mon père avait racheté le café du village où on faisait des plats vietnamiens. On faisait des nems le vendredi soir... C'est drôle, on était tous autour de la table pour les faire* », rembobine Serge.

Quelques années plus tard, il décide de se replonger dans l'histoire de sa naissance pour savoir ce qu'est devenu le Fairsea, le bateau qui l'a vu naître et qui est devenu son deuxième prénom. Des recherches restées vaines, à son

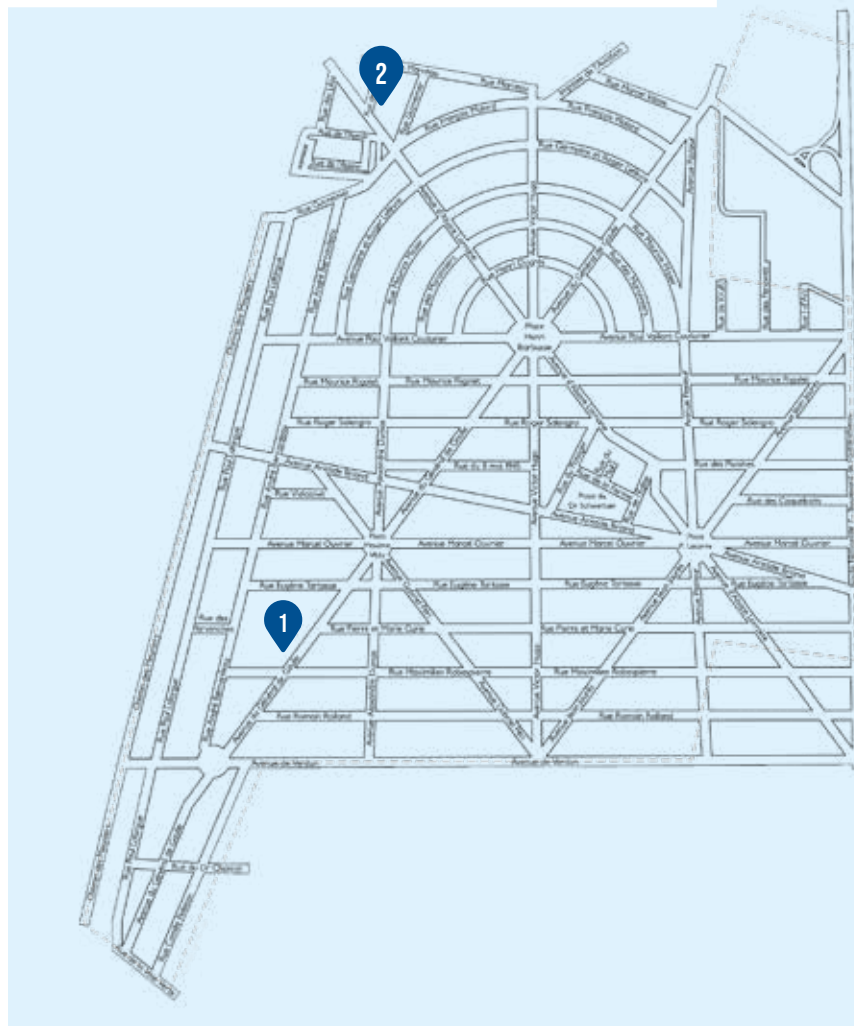
“ *J'aurais bien aimé avoir une bouée ou quelque chose.* ”

grand regret : « *J'aurais bien aimé avoir une bouée ou quelque chose* ». Il a, en revanche, réussi à retrouver une partie de sa famille au Cambodge. « *L'ami d'un ami était patron de plusieurs magasins là-bas. Et il m'a dit : "Mon fils va essayer de les retrouver." Parce que moi, j'avais une adresse, mais ça faisait longtemps que ma mère était décédée* », retrace-t-il. Mission accomplie : « *On a réussi à trouver un vieil immeuble en banlieue. Je ne savais pas si c'était vraiment ma famille, je ne les connaissais pas. Et en fait, ils sont revenus avec des lettres de ma mère : c'était bien ma famille* ».

De cette rencontre, éphémère, il n'a pas gardé de contact. Né entre deux vagues, c'est finalement dans les airs que Serge a trouvé sa voie, plus précisément du côté d'Air France où il a passé une bonne partie de sa carrière professionnelle. Père de quatre enfants, il profite aujourd'hui d'une retraite paisible à Paray, où il a jeté l'ancre il y a une grosse dizaine d'années.

TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1

Début des travaux de gros œuvre

GROUPE SCOLAIRE PAUL-BERT

La phase préparatoire étant désormais achevée, les travaux de gros œuvre vont pouvoir débuter. Le chantier progresse conformément au calendrier prévu.

Subventi
verts (35
énergie (



Et aussi...

PROPRETÉ URBAINE : UNE 3^E ÉTOILE POUR LA VILLE

La commune vient d'obtenir la 3^e étoile du Label Ville Éco-Propre, décernée par l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine). Cette distinction prestigieuse récompense l'engagement quotidien des équipes municipales et l'efficacité des actions menées pour la propreté de l'espace public. Ce label salue une gestion durable des ressources et une stratégie de propreté urbaine de plus en plus performante.

Donné par la Région (785 658, 63 €), l'État, grâce aux Fonds (10 000 €) et la métropole du Grand Paris au travers des Fonds (164 400 €) et Fonds d'Investissement Métropolitain (140 885 €).



Plantations

VILLE

Les agents des services techniques apportent les dernières touches à la plantation des espèces estivales. Place désormais à l'entretien de ces fleurs, qui embelliront la ville tout au long de l'été.



Subventionnés par le Contrat d'Aménagement Régional (CAR) de la région Île-de-France, à hauteur de 114 341,37 euros, et l'agence de l'eau, également sollicitée mais dont le montant de l'aide n'a pas encore été communiqué.

2

Déminéralisation du sol

PARKING MIMOSAS

Les travaux de déminéralisation et de végétalisation du sol entrent dans leur phase finale. Grâce à cette belle avancée, le parking sera de nouveau accessible au public dès le début du mois de juin, soit avec un mois d'avance sur le calendrier initial.



Soyez informés des travaux tram T7 par SMS en scannant ce QR code

Signalement via l'appli:

Ville de Paray-Vieille-Poste



PUBLICITÉ ET ENSEIGNES

Le guide réglementaire

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) du Grand-Orly Seine Bièvre encadre l'affichage extérieur pour protéger le cadre de vie tout en accompagnant l'activité économique.

QUELLES SONT LES DISPOSITIFS CONCERNÉS ?

- Enseigne : Inscription ou image sur un immeuble relative à l'activité qui s'y exerce.
- Pré-enseigne : Panneau indiquant la proximité d'une activité.
- Publicité : Tout autre support destiné à informer ou attirer l'attention du public.

DÉMARCHES ET AUTORISATIONS

Toute installation ou modification de ces dispositifs nécessite des formalités spécifiques :

- Dossier Cerfa : vous pouvez remplir le formulaire n° 14798.01, disponible sur le site du service public.
- Urbanisme : Si votre projet modifie la façade ou la devanture, une Déclaration Préalable (DP) doit être déposée auprès du service Urbanisme.

Scannez ce QR CODE
pour accéder au CERFA



De manière générale, il est vivement recommandé de contacter le service Urbanisme avant de lancer vos travaux.

LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE)

En complément du règlement, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) s'applique annuellement aux exploitants de ces supports.

- Fonctionnement : Elle est calculée selon la surface des dispositifs, leur nature (numérique ou non) et la taille de la collectivité.
- Obligation : Toute installation, modification ou suppression doit faire l'objet d'une déclaration (Cerfa n° 15702) avant le 30 juin de chaque année.

☎ d'infos auprès du service Urbanisme au 01 60 48 80 20



ONDALIA Une mode pensée pour durer

Derrière cette jeune marque, se trouve Nathalie Martins, fondatrice et modéliste. Après une première carrière dans l'industrie chimique, elle ressent le besoin de se réinventer. Un CAP Métiers de la Mode Vêtement Flou puis deux années de formation à l'école des architectes du vêtement Mode et Luxe lui permettent de se retrouver à la tête de sa propre marque. « Ce que nous portons devrait refléter ce que nous défendons. Un vêtement peut être beau et bon, en accord avec le monde qui nous entoure », explique-t-elle.

Inspirée de l'onde, symbole de fluidité, de mouvement et d'une élégance naturelle, douce et durable, Ondalia ambitionne de proposer un vestiaire responsable, pensé pour accompagner les femmes avec sens et intention.



☎ d'infos : Pour retrouver les créations de Nathalie ondalia-boutique.fr

PROLONGEMENT DU T7

Les travaux s'intensifient sur la RN7

Le paysage urbain aux abords de la RN7 s'apprête à évoluer de manière significative. Dans le cadre du projet de prolongement du tramway T7 vers Juvisy-sur-Orge, d'importants travaux d'aménagement débutent du côté ouest de la route nationale.

Ce chantier, qui s'étend de la station Porte de l'Essonne jusqu'à l'avenue Foucher de Careil à Athis-Mons, vise à préparer la future plateforme du tramway et à installer la voirie définitive. Cette première phase opérationnelle est programmée pour durer jusqu'à la fin du mois de juillet. Les interventions se dérouleront principalement en journée, du lundi au vendredi, entre 7h et 20h.

Une organisation spécifique a été mise en place par Île-de-France pour préserver au mieux la vie locale. Ainsi, la circulation sur la RN7 sera remaniée mais restera possible sur deux voies dans chaque sens durant toute la durée du chantier. Toutefois, les automobilistes devront rester vigilants face à plusieurs modifications de voirie et cela pendant au moins six

mois. En effet dans un premier temps, l'avenue Jean Jaurès, ainsi que les rues des Coquelicots et Roger Salengro, seront temporairement mises en impasse au niveau de la RN7. Le stationnement sera également impacté avec la suppression momentanée de certaines places dans la zone de travaux.

Pour les riverains et les piétons, les accès aux habitations, aux commerces et aux parkings sont maintenus, tout comme les cheminements piétons, bien que certains passages puissent être décalés. L'arrêt de bus « Centre Commercial - Rigolet » reste quant à lui desservi dans le sens Paris-Province.

Afin de vous accompagner durant cette transition, l'agent de proximité Fodié reste disponible au 06 21 63 93 67 pour répondre à toute question.



Tai Chi Chuan

DEUX STAGES VOUS SONT PROPOSÉS

Le Tai Chi Chuan est une pratique physique qui relie le corps et l'esprit avec un ensemble de mouvements continus et circulaires afin de développer une puissance énergétique et maintenir une bonne santé.

Venez découvrir cette discipline ancestrale sous la direction de Maître Wang Yang ; pour cela deux stages vous sont proposés :

- . Samedi 30 mai de 12h15 à 13h45 : stage de QI GONG
- . Samedi 27 juin de 12h15 à 13h45 : stage d'APPLICATION MARTIALE du TAIJI

Lieu : DOJO 71 avenue Marcel Ouvrier 91550 Paray-Vieille-Poste (au-dessus du marché)

Tarif : 15 euros adhérents - 20 euros non-adhérents avec la possibilité de participer gratuitement au cours du matin de 10h30 à 12h

Renseignements : Françoise Doddi-Pouyet, présidente de l'association TAI CHI CHUAN de PARAY, tél. 06.12.48.47.92 / Web : <https://taichi-paray.fr/>

Nous serons également heureux de vous accueillir sur notre stand à la fête des associations au parc Gaston Jankiewicz, le dimanche 6 septembre 2026.



Ensemble vocal point d'orgue

L'ENSEMBLE VOCAL POINT D'ORGUE FÊTERA SES 50 ANS D'EXISTENCE EN 2027.

Nous sommes une quarantaine de chanteurs amateurs, passionnés, réunis autour d'un même objectif : faire vivre la musique chorale dans la région et promouvoir le chant collectif.

Nos valeurs consistent à offrir à chaque choriste la possibilité de s'exprimer à travers le chant, à travailler un répertoire de variétés françaises et internationales, créer un espace convivial où la diversité des participants est valorisée.

Notre Cheffe de chœur Sabrina Mahot est reconnue pour sa capacité à faire vibrer la voix de ses choristes et à enchainer le public lors de ses concerts. Son approche pédagogique, centrée sur le partage d'émotions et la rencontre, fait d'elle une ambassadrice de la culture musicale dans notre communauté. Notre pianiste José Perea nous accompagne avec brio lors de nos répétitions et concerts.

Nos projets à venir :

- Les festiveries le 20 juin 2026 au parc Gaston Jankiewicz.
- La fête des Vents à St Michel sur Orge le 28 juin 2026.
- La fête des associations le 6 septembre 2026 au parc Gaston-Jankiewicz.
- Et notre prochain concert, le 13 mars 2027 à L'Avant-Scène.

Notre engagement repose sur la participation aux répétitions hebdomadaires les lundis de 19h45 à 21h45 (hors vacances scolaires) à la salle Jean Monnet (haut) et aux concerts programmés.

Le chant choral est une pratique artistique accessible à tous, les nouveaux choristes seront les bienvenus.



Les textes de cette rubrique, écrits par les associations, sont sous leur entière responsabilité.

Paray Rando

AU PROGRAMME : DÉCOUVERTE, CONVIVIALITÉ ET GRAND AIR

Bien plus qu'un simple club de marche, notre association est une invitation à la découverte, à la convivialité et au grand air.

Que vous soyez marcheur contemplatif ou randonneur aguerri, nous vous proposons un programme riche et varié tout au long de l'année.

Pour vous donner une idée, nous vous invitons à visiter notre blog : www.paray-rando.com

ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre au 06 10 60 82 95.

À très bientôt sur les chemins.



Théâtre du Relais

LE THÉÂTRE DU RELAIS JOUE LES HUMOUREUX

Depuis plus de 20 ans, c'est le projet emblématique qui rassemble toute la troupe autour d'une création collective où chacun apporte sa voix, son énergie et sa sensibilité. Les nouveaux font leurs premiers pas sur scène sous le regard bienveillant des comédiens et comédiennes plus aguerris. Un spectacle vivant, généreux et profondément humain, à l'image de l'esprit du Théâtre du Relais.

Infos et réservations

À L'Avant-Scène / Tout public

Tarif unique : 10 € / Groupe : 8 € (min. 5 personnes)

Réservation possible uniquement le samedi au 06 87 26 31 69 ou à theatredurelais.tdr@gmail.com



UNRPA

QUAND LES ADHÉRENTS DE L'UNRPA MÈNENT LA "VIE DE CHÂTEAU"

Près de 60 adhérents ont pris possession du Château de CHANTILLY. Une Journée, pour une Journée seulement ! Mais Quelle Journée ! L'invité d'honneur "LE SOLEIL en Majesté". Visite guidée du Château le matin, Déjeuner dans ce Bel Endroit, Et Spectacle Équestre Époustouffant et Magique dans son conte féérique "LA RONDE DES HEURES"

Prochain Rendez-vous :

Saint-Chéron - pour un Couscous royal sur des terres Paraysiennes

Les Pouilles - pour près de 100 adhérents de l'UNRPA

Paray Football Club

LA SAISON DU PARAY FOOTBALL CLUB TOUCHE BIENTÔT À SA FIN

Le club prépare d'ores et déjà la prochaine saison : les inscriptions et réinscriptions ouvriront à partir de mi-juin. Les dates de permanences seront communiquées sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Il sera également possible de contacter le club par mail à l'adresse suivante : parayfootclub@gmail.com.

Un mail de renouvellement de licence sera envoyé par la FFF à l'ensemble des adhérents. Celui-ci devra être complété avant de se présenter au club (il est conseillé de vérifier les courriers indésirables).

Le nombre de places étant limité, il est recommandé d'anticiper les démarches.

La saison prochaine, les plus jeunes joueurs (U6) seront les enfants nés en 2021, et la catégorie Baby concernera les enfants nés en 2022.

Des séances d'essai seront proposées aux plus jeunes dès la mi-juin, aux horaires habituels d'entraînement (dates à confirmer). Des sélections ouvertes à tous seront également organisées prochainement pour les équipes compétition.

Le Paray Football Club se réjouit de vous retrouver pour une nouvelle saison.

GR PARAY

VENEZ NOUS RENCONTRER À LA BUVETTE DU PARC GASTON-JANKIEWICZ

L'association GR PARAY vous invite à venir profiter de la buvette du parc Gaston-Jankiewicz le samedi 30 mai. Vous pourrez acheter crêpes, boissons et autres friandises.

Les jeunes du club vous proposeront, de 14h à 19h, des séances de jeux variés.

Vous pourrez également retrouver l'association de gymnastique rythmique à la buvette du parc aux Sportouvertes du vendredi 3 juillet et les samedi 4 et dimanche 5 juillet.

Les bénéfices récoltés seront intégralement réinvestis dans le matériel et dans les justaucorps.

Merci de votre soutien.

SC Paray Basket

VOUS ÊTES FAN DE BASKET ? SC PARAY BASKET EST LÀ !

SC PARAY BASKET EN QUELQUES MOTS

SC Paray Basket est l'endroit idéal pour l'apprentissage et la pratique du basket-ball à Paray-Vieille-Poste. C'est un club accueillant plusieurs types de public :

- École de Mini-Basket : spécialement conçue pour les enfants de 5 à 8 ans
- Basketball en compétition : dédié aux enfants et adolescents de 9 à 17 ans.
- Loisirs : à destination des adultes qui souhaitent se dépenser et apprendre les bases du basket. Des jeux ludiques et des matchs sont au rendez-vous.

Nos entraînements sont dirigés par des coaches expérimentés et diplômés qui mettent l'accent sur la progression individuelle et collective. En intégrant le SC Paray Basket, vous ou votre enfant aura la chance de participer à des compétitions stimulantes et d'évoluer dans un club dynamique, favorisant l'esprit d'équipe.

Jusqu'à la fin du mois de Juin 2026 tous les entraînements au SC Paray Basket seront ouverts, gratuits et accessibles à tous. C'est une excellente occasion de découvrir le basketball au gymnase Carriou qui se situe rue du 8 mai 1945 à Paray-Vieille-Poste. Ces entraînements permettent aux participants de tester l'activité, de rencontrer d'autres passionnés et d'apprendre les bases de ce sport captivant.

Détails des entraînements gratuits jusqu'au 27 juin 2026

- pour les enfants (filles et garçons) nés en 2017 et 2018 : RDV les Samedis de 10h30 à 12h au Gymnase Carriou.
- pour les enfants (filles et garçons) nés en 2019, 2020 et 2021 : RDV les Samedis de 12h à 13h au Gymnase Carriou.
- pour les jeunes (filles et garçons) nés entre 2009 et 2016 : contacter Roch à info@paraybasket.fr.

SC PARAY BASKET SERA PRÉSENT AUX FESTI'VERTES !

Le 20 juin 2026, lors des Festi'Vertes organisées par la mairie de Paray-Vieille-Poste, le SC Paray Basket vous invite à venir les rencontrer sur leur stand.

De 13h à 18h, ils vous réservent des surprises et des animations ! Une buvette sera disponible à leur stand pour vous désaltérer et vous rafraîchir. Passez les voir, ils seront du côté du chalet du lac au parc Gaston-Jankiewicz.

Venez passer un bon moment avec eux !

Contact SC Paray Basket :

Roch - info@paraybasket.fr ou Mirianna - president@paraybasket.fr





ÉVÈNEMENT

DIMANCHE 7 JUIN - 8H À 17H

Vide-Greniers

Venez profiter d'un moment convivial en centre-ville où vous pourrez vous balader le long des stands qui vous permettront peut-être de dénicher quelques trésors.

Centre-Ville - Tout Public

Entrée gratuite

ASSOCIATION

SAMEDI 30 MAI - 20H30

DIMANCHE 31 MAI - 15H

Les Humoureux

Par l'association Théâtre du Relais

Un spectacle vivant, généreux et profondément humain, à l'image de l'esprit du Théâtre du Relais.

L'Avant-Scène - Tout Public

Tarifs : Plein 10€ Groupe de 5 personnes et plus 8€/personne.

Réservation possible uniquement pour la représentation du samedi auprès de l'association au 06 87 26 31 69 ou à theatredurelais.tdr@gmail.com.

CINÉMA

MARDI 2 JUIN - 20H30

Le Diable s'habille en Prada 2

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans

Durée : 1h59 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€ -14 ans 4€

CINÉMA

MERCREDI 3 ET DIMANCHE 7 JUIN - 14H30

Le Roi et l'Oiseau

L'Avant-Scène - À partir de 7 ans

Durée : 1h27 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€ -14 ans 4€

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

VENDREDI 5 JUIN ET SAMEDI 6 JUIN - 20H30

Gala de Danse

L'Avant-Scène - Tout Public

Entrée gratuite

CINÉMA

DIMANCHE 7 JUIN - 16H30

La Vénus électrique

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans

Durée : 2h02 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€ -14 ans 4€

MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 10 JUIN - 10H

Animé par le CPN Val de Seine, en partenariat avec la MEUP

Atelier autour des fruits et légumes

Médiathèque Antoine de St Exupéry - Dès 7 ans

Entrée gratuite (Sur Inscription)

CINÉMA

MERCREDI 10 ET DIMANCHE 14 JUIN - 14H30

Brendan et le secret de Kells

L'Avant-Scène - À partir de 7 ans

Durée : 1h15 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€ -14 ans 4€

ENSEIGNEMENTS

ARTISTIQUES

VENDREDI 12 JUIN ET SAMEDI 13 JUIN - 20H30

Comédie musicale Peter Pan

L'Avant-Scène - Tout Public

Entrée gratuite

SORTIE

SAMEDI 13 JUIN - DÉPART 9H ET RETOUR 19H

La Mer de Sable

Ermenonville - Tout Public

Tarifs : Plein 24€ / Réduit 12€



ÉVÈNEMENT

SAMEDI 20 JUIN - DÈS 13H

Festi'Vertes et Fête de la Musique

L'arrivée de l'été se fête comme chaque année à Paray avec les Festi'Vertes suivie de la Fête de la Musique. À cette occasion, le Parc Gaston-Janciewicz se transforme en véritable lieu de festival pour des moments conviviaux et pleins d'amusement.

Parc Gaston-Janciewicz - Tout Public

Entrée gratuite

CINÉMA

DIMANCHE 14 JUIN - 16H

Histoires Parallèles

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans

Durée : 2h19 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€
-14 ans 4€

CINÉMA

MERCREDI 17 ET DIMANCHE 21 JUIN - 14H30

La Grande Révision

L'Avant-Scène - À partir de 3 ans

Durée : 0h45 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€
-14 ans 4€

MÉDIATHÈQUE

SAMEDI 20 JUIN - 13H

Imagine le jardin de demain avec la Meup

Médiathèque Antoine de St Exupéry - Tout Public

Entrée gratuite

CINÉMA

DIMANCHE 21 JUIN - 15H45

Star Wars : The Mandalorian and Grogu

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans

Durée : 2h12 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€
-14 ans 4€

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

DIMANCHE 21 JUIN - 15H

Spectacle des Arts du Cirque

Gymnase Soullat - Tout Public

Entrée gratuite

CINÉMA

MARDI 23 JUIN - 20H30

L'Objet du délit

L'Avant-Scène - À partir de 10 ans

Durée : 2h14 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€
-14 ans 4€

CINÉMA

MERCREDI 24 ET DIMANCHE 28 JUIN - 14H30

Nouveaux Copains à Puffin Rock

L'Avant-Scène - À partir de 3 ans

Durée : 1h19 / Tarifs : Plein 6,5€ Réduit 5€
-14 ans 4€

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 27 JUIN - 16H30 ET 20H30

Spectacles de Théâtre et Comédie Musicale

16H30 : LES ENFANTS DE TIMPELBACH

20H30 : MERLIN

L'Avant-Scène - Tout Public

Entrée gratuite

ÉVÈNEMENT

DIMANCHE 28 JUIN - DÉPART 8H30

Rando Vélo

40 km de paysages vous attendent dans cette nouvelle édition de Paray jusqu'à St-Chéron.

Tout Public

Tarifs : Randonneurs : 12€ / -18 ans : 9,50€

Accompagnateurs : 21€ / -18 ans : 14€

Tout l'agenda sur  paray-vieille-poste.fr



Prochain conseil municipal le 22 juin à 19 heures Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

Les textes publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent tout propos injurieux ou diffamatoire à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux relatifs aux publications de presse.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Être bien dans son corps et dans sa tête signifie, pour nous, proposer une ville vivante et dynamique.

Ainsi, notre saison culturelle 2025-2026 a rempli la salle de l'Avant-Scène avec des spectacles époustouflants pour tous les âges et tous les goûts. En juin, c'est au tour des élèves des enseignements artistiques de nous présenter le fruit de leur travail. Car là où d'autres font le choix de diminuer le budget de la culture ou d'augmenter les tarifs, les élus de l'UPP maintiennent une offre financière accessible pour permettre à chacun d'avoir accès à la culture et pouvoir s'évader l'espace d'un instant.

De même, alors que la plupart des associations en France tirent la sonnette d'alarme sur des subventions baissées les obligeant à une diminution de leurs activités, nous avons fait le choix à Paray de continuer à soutenir financièrement le tissu associatif. Car les associations sont des partenaires

indispensables pour une ville. Elles construisent le lien social, et luttent contre l'isolement ou la sédentarité. Et, à nos yeux, cela n'a pas de prix.

Les voyages ne sont pas en reste dans nos actions. Tandis que nos ados reviennent d'un séjour Bruxellois, et que nos seniors étaient à Majorque, c'est vers la Dordogne que les plus jeunes partiront cet été. Là aussi, les élus de l'UPP, grâce à une gestion saine et rigoureuse, peuvent continuer à faire voyager petits et grands pour créer des souvenirs.

Oui, malgré le retrait par l'Etat de ses dotations à la ville, tout en créant de nouvelles contributions, lourdes financièrement et imprévues, les élus de l'UPP réussissent à maintenir une offre de service pour que des petits riens fassent de grands moments, tout simplement.

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Identité de Paray

Indemnités municipales : les missions viendront plus tard à Paray-Vieille-Poste, la mandature commence sous le signe d'une grande sobriété budgétaire. Qu'on se rassure : il ne s'agit pas de réduire les indemnités, mais de les répartir avec créativité.

Lors du dernier conseil municipal, le 13 avril, la délibération votée a fixé les indemnités du maire, des huit adjoints, mais aussi celles de cinq conseillers municipaux censés être investis de « missions spécifiques ». Le tout, nous dit-on, « à enveloppe égale ». Formule magique : quand l'enveloppe ne grossit pas, il suffit de la découper autrement.

Plus savoureux encore : à ce jour, ces cinq élus ne disposent d'aucune mission spécifique clairement établie. On vote donc d'abord l'indemnité, et l'on précisera peut-être ensuite la mission. Dans le monde ordinaire, la fonction justifie l'indemnité. À Paray, l'indemnité attend que la fonction vienne lui tenir compagnie.

Notre groupe, Identité de Paray, a voté contre cette délibération. Le conseil municipal mérite mieux qu'un vote automatique sur la transparence, l'égalité entre élus et le bon usage de l'argent public.

Nous avons déposé un recours devant le tribunal administratif. Au regard du dossier, la municipalité semble s'exposer à un risque sérieux de condamnation. Nous attendrons naturellement la décision définitive de la justice.

Notre démarche ne conteste pas le droit des élus à être indemnisés lorsqu'ils exercent réellement des responsabilités. Elle vise à demander que les règles soient claires, précises et respectées.

Chaque euro dépensé devra l'être dans l'intérêt des Paraysiennes et des Paraysiens. Nous serons vigilants. La gabegie financière a assez duré.

Antony Cardoso, Patricia Person, Thierry Auriat

COMPTE RENDU**Conseil municipal
du 13 avril 2026**

Réuni sous la présidence de : Madame Nathalie Lallier, Maire.
Secrétaire de séance : Carole Ouvrard
Présents ou représentés : 29 élus

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOpte à l'unanimité le règlement intérieur du Conseil Municipal relatif à ses modalités de fonctionnement.

DÉLÈGUE par 26 voix pour et 3 voix contre, au Maire, les attributions fixées par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOpte à l'unanimité le Règlement Budgétaire et Financier.

ADOpte par 26 voix pour et 3 voix contre, pour le budget 2026, la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2025.

ACCORDE à l'unanimité les subventions aux associations et coopératives scolaires, au titre de l'exercice 2026.

ACCORDE à l'unanimité une subvention au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2026.

FIXE par 26 voix pour et 3 voix contre le taux des taxes directes locales qui seront applicables pour l'exercice 2026.

ADOpte par 26 voix pour et 3 voix contre le Budget Primitif pour l'exercice 2026.

DÉCIDE par 26 voix pour et 3 voix contre, de confier un mandat spécial à une délégation de 4 élus, pour participer au déplacement à Kruft en Allemagne, à l'occasion du repas des Séniors.

AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention relative à l'habilitation de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et à l'échange de données avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, dans le cadre de l'instauration du Permis de Louer.

DÉCIDE à l'unanimité d'adhérer à l'Association Orbival, de soutenir activement le projet de prolongement de la ligne 18 du métro depuis l'Aéroport d'Orly jusqu'à la gare de Boissy-Saint-Léger, en traversant le territoire du Val d'Yerres Val de Seine, et de désigner les représentants du Conseil Municipal au sein du Comité syndical de l'Agence métropolitaine des mobilités partagées (AGEMOB).

DÉCIDE à l'unanimité de constituer les commissions communales suivantes :

- Commission n° 1 : Finances, Ressources Humaines et Administration Générale.
- Commission n° 2 : Cadre de vie, Aménagement et Transition écologique.
- Commission n° 3 : Éducation, Culture et Vitalité territoriale.



DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein des trois commissions municipales.

APPROUVE à l'unanimité les modalités de dépôt des listes de candidatures en vue de l'élection des membres des Commission d'Appel d'Offres.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

FIXE à l'unanimité le nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de l'Association des Amis des Jumelages.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du collège Pierre-de-Ronsard.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Consultative d'Aide aux Riverains.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat pour l'Étude et l'Aide aux Personnes Handicapées du Val d'Orge.

DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS).

DÉSIGNE par 26 voix pour et 3 voix contre les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées instituée par la Métropole du Grand Paris.

FIXE par 26 voix pour et 3 voix contre les indemnités de fonction du Maire, de Adjoint, des Conseillers Municipaux délégués et autres Conseillers Municipaux investis de missions spécifiques.

CRÉE à l'unanimité un Comité Social Territorial commun entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale.



Mme Claire Lejeune
Députée "La France
insoumise - Nouveau Front
Populaire"
Essonne (7^e circonscription)
claire.lejeune@assemblee-
nationale.fr



Permanences de M. Grousseau
Conseiller Départemental sur
rendez-vous :
jjgrousseau@cd-essonne.fr
Tél. : 01 60 91 90 93

APPEL À TÉMOIGNAGES

Retraçons ensemble l'histoire de Paray sous l'Occupation

En vue d'organiser une exposition consacrée à la vie quotidienne à Paray durant la Seconde Guerre mondiale, nous avons besoin de vous pour nous aider à préserver la mémoire de cette période.

Qu'ils témoignent des rigueurs des restrictions, des élans de solidarité, de l'angoisse des alertes ou des actes de résistance active, vos souvenirs familiaux constituent des éléments précieux pour faire vivre la mémoire collective locale. Afin de redonner vie et visage à cette période cruciale de notre histoire, chaque contribution, même celle qui peut vous sembler la plus modeste, s'avère précieuse.

Nous vous sollicitons afin de consulter ou éventuellement d'emprunter le temps de l'exposition :

- Documents écrits : correspondances familiales, photos illustrant la vie quotidienne, coupures de presse...
- Objets et effets : insignes, uniformes, objets de la vie quotidienne ou matériel lié à la Défense passive (carte, outils...).

Comment transmettre vos documents et témoignages ?

Vous pouvez nous contacter au
01 60 48 80 36 ou par mail
contactmairie@paray-vieille-poste.fr.



Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur monpharmacien-idf.fr ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel
(accessible à partir des portables) : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18



SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70



SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Diana Santo Jaques le 20/03/2026

Taylina Bécrelle le 28/03/2026

Wassim Elkourourli le 01/04/2026

Sara-Maria Vas le 02/04/2026

Lilly De Souza Peixoto Brots le 10/04/2026

Dominic Hudunca le 11/04/2026

Nelson Locko Pepa le 15/04/2026

Shems Arib le 23/04/2026

Noan Cachet le 27/04/2026

N'guessan Kouame le 28/04/2026

Raman Karak le 30/04/2026

Costa mariés le 18/04/26

Guislain Viénet et Angélique Houé mariés le 25/04/2026

Bruno Etchebarne et Hafida Derdour mariés le 25/04/2026

Yoann Parisse et Jessica Morand mariés le 02/05/2026

Julien Le Foll et Cynthia Kudlaty mariés le 09/05/2026

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Danièle Mijoles épouse Blanco le 30/03/2026

Mohammed Berkat le 20/04/2026

Jean Cocozza le 20/04/2026

Georges Benhamou le 29/04/2026

FÉLICITATIONS...

Tony Gacic et Morgane Michel pacsés le 02/03/2026

Gari Bagramyan et Zabela Grigoryan pacsés le 10/04/26

Nelson Neves et Anne Rodrigues da

LES FESTI'VERTES au Far West

Samedi 20 juin

12h > 00h30

📍 Parc Gaston-Jankiewicz

12h :
Ouverture du parc
Pique-nique

13h - 19h :
Animations gratuites
pour tous

18h30 :
Fête de la musique

Animations - jeux - musique - ateliers - buvettes - pique-nique

